

Voitures et camping-cars s'infiltrent sur la Véloroute

Il a aussi été signalé au maire des quads et des motos sur d'autres portions de la piste cyclable à Ault. Des barrières et une meilleure signalisation sont évoquées pour endiguer le problème.



La Véloroute, à Ault, passe entre le camping de la Chapelle et des champs.

BENJAMIN RADEAU

A lors que le soleil brille et que la chaleur frappe, une résidente de passage du camping de la Chapelle, à Ault, dont le mobile-home est au bord de la Véloroute, empêche son jeune garçon d'aller jouer sur la piste. Car il n'y a pas que des vélos qui circulent dans cette ligne droite.

« Je ne veux plus qu'il y aille à cause des voitures et des camping-cars qui circulent. C'est dangereux », avoue la touriste. « Une fois, deux camping-cars se sont retrouvés face à face », raconte le maire, Marcel le Moigne, pour confirmer que ce phénomène lui a été signalé. *Aucun conducteur ne savait manœuvrer. C'est une tierce personne qui est intervenue pour les sortir de là.*

L'édile évoque un phénomène « récurrent » avec des véhicules « qui roulent parfois à des vitesses importantes », dans une zone allant du camping jusqu'au Vieil Onival. Il lui a également été rapporté, entre Ault et son hameau du Bois de Cise, « des quads et des motos ». Un problème avec les deux roues et de petits véhicules motorisés comme les quads qu'il sera quasiment impossible de régler, selon Marcel le Moigne.

DES BARRIÈRES AMOVIBLES ?

Pour les voitures et les camping-cars, le plus simple, d'après le

maire, serait d'installer des barrières amovibles. Mais il ne faut pas pour autant bloquer l'accès des agriculteurs à leurs champs, qui se trouvent pour certains au bord du tracé. « On peut leur donner la clé afin qu'ils puissent les lever. C'est une petite contrainte supplémentaire pour eux mais rien d'insurmontable », estime le maire.

L' élu reconnaît aussi que la signalisation pourrait être « améliorée ». En témoigne l'accès, à l'entrée du camping, où la signalisation de la Véloroute n'est présente qu'à partir de la piste. Avant cela, seul un graffiti inscrit sur le macadam semble prévenir les voitures de ne pas s'engager.

« Ce n'est absolument pas prévu pour ça. Ce n'est ni tolérable, ni acceptable », a réagi Florian Bouthors,

directeur de l'Aménagement pour le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard (SMBS-GLP), structure responsable de la construction de la Véloroute dans le Département. L'ajout de mobilier urbain est donc envisagé pour tenter de pallier cette anomalie. Au-delà, Florian Bouthors évoque la création sur le site internet du Syndicat Mixte d'une plateforme permettant de mieux recueillir l'avis des usagers de la Véloroute. « C'est un aménagement récent. Il nous faut prendre en compte les opinions de tous ces cyclistes qui sont parmi les premiers à emprunter cette piste », précise-t-il. Une idée qui peut aussi s'avérer utile pour signaler la présence d'automobiles en dehors de la Départementale et des routes communales... ■

LA VÉLOROUTE DE LA SOMME, PETITE PARTIE D'UN ITINÉRAIRE EUROPÉEN

Communément appelée en Picardie maritime la « Véloroute », la piste cyclable qui serpente tout près de la côte est en réalité un petit morceau d'un tracé bien plus long qui se déploie sur tout le front de mer de la Manche. Voilà pourquoi elle est aussi surnommée en France la « Vélomaritime ». Celle-ci démarre à Roscoff, au nord du Finistère, pour se terminer à Bray-Dunes (Nord), commune la plus septentrionale de l'Hexagone. Et ce n'est ici que la partie française... Car son nom officiel est « EuroVelo 4 », témoignant de sa dimension européenne. La piste continue ainsi en Belgique avant de traverser les Pays-Bas, l'Allemagne, la République tchèque, la Pologne pour finalement s'achever à... Kiev, capitale de l'Ukraine. Il suffit donc de regarder une carte pour comprendre pourquoi cette « EuroVelo 4 » est aussi appelée « Véloroute de l'Europe centrale »...